

COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2004

DELIBERATION N° 2004/2

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2003

Le Comité de bassin de la Réunion, délibérant valablement,

Approuve le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2003.

Le Président du Comité de Bassin
de la Réunion.


Docteur Daniel Tholozan